



Projet de Promotion des Énergies Nouvelles et Renouvelables Appui à la mise en œuvre opérationnelle du Schéma Directeur de l'Énergie

Effet de l'UNDAF: Les institutions nationales mettent en œuvre les politiques et stratégies relatives à l'environnement et aux changements climatiques dans une approche multisectorielle.

Effet escompté: Le schéma directeur du secteur de l'énergie au Tchad est opérationnel

Produit(s) escompté(s) :

- Un plan d'actions de promotion des énergies nouvelles et renouvelables est disponible et mis en œuvre ;
- Un plan de renforcement des capacités est disponible et mis en œuvre.

Partenaire chargé de la mise en œuvre : Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie

Autres partenaires : Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat

Résumé sommaire

Le principal objectif du projet est d'appuyer le Gouvernement tchadien dans ses efforts de protection de l'environnement et notamment de préservation des ressources ligneuses, sachant que dans le bilan énergétique du Tchad, le bois énergie représente encore plus de 90% de la consommation énergétique domestique.

Le projet de Promotion des Énergies Nouvelles et Renouvelables contribuera à la mise en œuvre opérationnelle du Plan directeur des Énergies renouvelables adopté par le gouvernement en février 2012. Il permettra notamment de (i) élaborer et mettre en place un plan sectoriel de renforcement des capacités ; (ii) définir les architectures cadres du renforcement des dispositions institutionnelles, réglementaires, méthodologiques et normatives (iii) définir et mettre en place au niveau central un dispositif informatique de connaissance et de suivi dynamique du domaine.

Enfin, à titre pilote, le projet va aussi appuyer la recherche de solutions alternatives sur le plan des combustibles pour aider à réduire la pression exercée par les populations des zones urbaines et périurbaines sur les ressources forestières, tout en améliorant leurs conditions de vie.

Période de programme pays: 2012-2015
Atlas Award : 00072536
Project ID: 00085599
Date de début: 2012
Date de fin: 2015
Date Réunion CLEP: 2 mars 2013
Modalité d'exécution: Nationale (NIM)

Budget estimatif 2014 : 1 370 000 \$US

Ressources allouées :

- Gouvernement : 822 000 \$US
- Contribution du PNUD : 548 000 \$US

Partie du budget non encore mobilisée :

Approuvé par le Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie

Signature

Date : 11 Mai 2014

Approuvé par le Ministère du Plan et de la Coopération Internationale

Signature

Date : 17-07-14

Approuvé par le PNUD:

Signature


Thomas Gartner
Représentant Résident

Date : 30/07/14

Section I. Description narrative

Partie I. Analyse de la situation

Malgré une légère amélioration du PIB/habitant consécutive à l'exploitation du pétrole (avec revenu moyen par habitant estimé à 1,87 dollars US par jour), le pays reste caractérisé par une extrême pauvreté reflétée dans un IDH de 0,328 plaçant le Tchad au 184^{ème} rang mondial sur 187 pays en 2013. L'incidence de la pauvreté en 2004 est évaluée à 55%. C'est la population rurale qui est à majorité pauvre (87%).

Une grande partie de cette population, dépend du bois et du charbon de bois pour la satisfaction de ses besoins en énergies domestiques (96%). Cette prépondérance des ligneux dans la satisfaction des besoins en énergies domestiques entraîne des conséquences désastreuses pour le couvert forestier et l'environnement conduisant à une déforestation non maîtrisée de plus de 90% du patrimoine national entre 1970 et ce jour.

En ce qui concerne les énergies conventionnelles, le Schéma Directeur de l'Energie révèle qu'elles occupent une part négligeable dans le bilan énergétique national. Le taux d'accès à l'électricité est estimé à seulement 3,9% de la population, privant les opérateurs du pays (publics ou privés) de ressources énergétiques nécessaires à la mise en œuvre de projets de développement et d'investissements pour :

- promouvoir et faire fonctionner les infrastructures sociales à titre pilote, en les dotant de systèmes photovoltaïques (écoles, dispensaires, éclairage),
- améliorer la qualité de vie des populations ;
- stimuler l'investissement privé pour des activités de production et génératrices d'emplois ;
- infléchir les dégradations environnementales.

Et pourtant, comme écrit dans le Schéma Directeur de l'Energie, le Tchad recèle d'appréciables ressources énergétiques telles que les hydrocarbures et les énergies renouvelables notamment l'énergie solaire, la biomasse et l'énergie éolienne.

Faisant référence à ces potentialités pour résoudre le problème de crise énergétique au Tchad, le gouvernement a établi parmi ses trois (3) priorités, la gestion rationnelle du potentiel forestier et la promotion des énergies renouvelables. Faisant référence à ces potentialités pour résoudre le problème de crise énergétique au Tchad, le gouvernement a établi parmi ses priorités, la gestion rationnelle du potentiel forestier et la promotion des énergies renouvelables.

Ce projet orientera ses actions dans ces deux directions à savoir, la recherche des solutions alternatives sur le plan des combustibles aux fins de soulager la pression sur les forêts naturelles et la création d'un environnement propice au développement des énergies renouvelables.

Partie II. Stratégie

Le présent projet se déroulant sur 48 mois, contribuera à l'exécution du Plan d'Actions du Programme de Pays (PAPP) PNUD – Tchad 2012-2015. Ce Plan d'actions constitue une réponse aux priorités nationales telles que définies dans le DNP sous examen et le Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies (UNDAF). Le projet **Appui à la mise en œuvre opérationnelle du Schéma Directeur de l'Énergie** s'inscrit dans la droite ligne du sous-programme Promotion et Développement des énergies renouvelables de la composante Développement Durable du PAPP.

En parfaite cohérence avec le Schéma Directeur de l'Energie qui préconise la diversification de ressources énergétiques pour répondre le problème de la crise énergétique que connaît le Tchad, ce projet va (i) focaliser son action dans les zones défavorisées périurbaines et rurales, cherchant à mettre à la disposition des populations marginalisées, des combustibles de substitution au bois énergie, (ii)

contribuer à renforcer les capacités nationales et catalyser les investissements dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Les résultats attendus permettront au Tchad de disposer (i) d'une stratégie et d'un plan d'action adéquats de promotion des énergies nouvelles renouvelables en substitution au bois énergie ; (ii) d'un cadre légal, institutionnel et financier adéquat pour l'approvisionnement en énergies renouvelables durables et enfin, (iii) de compétences et d'outils méthodologiques adaptés et appropriés pour le suivi et la connaissance du secteur.

La conduite des activités sera organisée sur le principe d'une appropriation nationale c'est-à-dire, basée sur la mobilisation des compétences locales disponibles. Elle fera appel à une concertation permanente de tous les partenaires du secteur afin d'assurer la complémentarité et la cohérence des diverses formes d'appuis. L'implication et la contractualisation avec des acteurs locaux (bureaux d'études, fournisseurs, ONG, installateurs) seront indispensables pour assurer la pérennité des résultats du projet.

Un comité pluridisciplinaire de réflexion sera mis en place pour revoir le cadre réglementaire, institutionnel et législatif. Des sous-contrats seront établis avec des bureaux spécialisés pour renforcer les capacités des différents acteurs du secteur, ainsi que pour les différentes études thématiques. Pour le choix des options techniques relatives aux énergies alternatives de substitution au bois énergie, il sera fait recours à des ONG ou des établissements agréés possédant une expertise qualifiée dans ce domaine.

Un accent particulier sera mis sur la communication et le plaidoyer, à travers le développement des outils d'information en vue de promouvoir l'utilisation de ces énergies nouvelles et renouvelables sur le marché national.

Trois (3) villes pilotes, en dehors de N'Djaména seront ciblées en tant que principaux centres de consommation de bois-énergie et donc les plus affectées par la crise actuelle d'énergies domestiques. Il s'agit des villes de Mongo, Sarh et Abéché. Une unité opérationnelle sera installée au niveau de chacune de ces villes. Le champ d'action de chaque unité opérationnelle sera le bassin d'approvisionnement de la ville concernée à l'intérieur duquel, trois grandes agglomérations ou bourgades périurbaines seront choisies comme sites d'opération. Le critère de choix de ces sites sera le même, à savoir l'importance de la taille de la population.

Les principaux risques qui peuvent freiner, voir même mettre en danger, la réalisation du projet sont deux faiblesses ressorties dans le document du Schéma Directeur du Secteur de l'Energie au Tchad à savoir :

- Le problème de conflits internes marqués par l'absence d'un dialogue démocratique franc entre les institutions nationales et les différents acteurs. Si cela se répercute entre les deux ministères clés impliqués dans la mise en œuvre de ce projet, cela pourra entraver la réalisation des activités du projet. Un cadre de concertation actif autour du projet pourra aider à maintenir une concertation permanente entre ces deux principaux acteurs.
- Les carences dans la chaîne de gestion budgétaire (prévision – planification) entraînant un manque de coordination dans les programmes d'intervention du domaine de coopération peut créer une divergence dans les méthodologies d'interventions des partenaires et hypothéquer les progrès dans le projet.

A ces deux faiblesses, on peut rajouter le fait que le projet devant être mené en exécution nationale, la non maîtrise du respect des procédures de mise en place et des décaissements des fonds peut provoquer des impacts négatifs sur le déroulement des activités. Une formation au démarrage de l'équipe de gestion du projet avec un suivi rapproché par le PNUD pendant la première année d'exécution pourra limiter ce risque.

- b. Un chargé de suivi-évaluation, expert technique des questions relatives aux énergies renouvelables et aux produits de la gamme (solaire photovoltaïque, éolien, biogaz, etc.). Il aura pour mission le suivi technique des installations et la formation des techniciens de maintenance et des animateurs. Il travaillera à développer les indicateurs permettant de mesurer les réalisations et la performance du projet.
- c. Quatre volontaires des nations unies, spécialisés dans les énergies nouvelles et renouvelables pour animer et gérer les unités opérationnelles à créer dans les 4 villes retenues à savoir Mongo, Abéché, Sarh et N'Djaména périurbain.
- d. Une équipe d'animation composée de huit (8) membres (deux par unité opérationnelle) pour appuyer les activités de sensibilisation, de vulgarisation et de diffusion des technologies. Cette équipe pourra être constituée d'individus recrutés par le projet ou d'une équipe faisant partie d'une structure d'animation déjà existante à qui sera soustraite la composante animation et sensibilisation
- e. Un assistant/e administratif (ve) et financier(e) assistera quotidiennement le coordonnateur dans la gestion financière et administrative du projet. Il (elle) va assurer le suivi des achats et des paiements. Il (elle) tiendra la comptabilité selon les normes et procédures en vigueur au PNUD.
- f. Un/e Secrétaire assurera les tâches classiques de secrétariat (téléphone, classement, rédaction des lettres de routine, gestion du courrier, etc.).
- g. Cinq chauffeurs assureront les déplacements et s'occuperont de l'entretien des véhicules du projet.
- h. Un/e agent nettoyeur pour assurer l'hygiène du local du projet à N'Djaména et la reprographie des documents.
- i. Des consultants internationaux et nationaux de besoin notamment un expert national chargé de communication pour aider dans le développement d'un plan de communication, et un expert international spécialisé dans les énergies nouvelles et renouvelables pour superviser la formulation de la stratégie et du plan d'actions.
- j. Des sous-contrats seront établis avec des bureaux d'études spécialisés notamment en ce qui concerne le plan de renforcement des capacités et les études spécifiques concernant la connaissance et le suivi du domaine des énergies renouvelables.

Le PNUD sera constamment consulté par rapport aux plans d'activités à accomplir.

Un rapport de démarrage pour prouver la mise en œuvre du projet sera établi trois (3) mois après l'approbation du projet pour rendre compte du démarrage effectif des activités par la Direction Nationale du Projet. Ce rapport comportera les TDR détaillés des études à réaliser et des consultants à recruter, le programme de travail, le budget révisé ainsi que les contraintes et les propositions d'amélioration. Le rapport sera communiqué à toutes les parties prenantes, afin de s'assurer de la conformité avec les objectifs et les activités figurant dans le descriptif du projet.

Le coordonnateur national de projet soumettra un rapport périodique sur l'état d'avancement, un chronogramme d'activités et un rapport financier sur une base trimestrielle. En cas de besoin, des rapports additionnels d'exécution peuvent être fournis, notamment :

- Les rapports techniques sur les études, analyses réalisées et ateliers organisés au cours du processus. Ces rapports seront établis par les consultants extérieurs à titre de rapport final

Partie III. Arrangements de gestion

Le projet sera ancré institutionnellement auprès du Secrétariat Général du Ministère de l'Energie et du Pétrole qui coordonne le cadre stratégique de la politique énergétique du Tchad. Il sera mis en œuvre selon la modalité d'exécution nationale (NIM), le Ministère de l'Energie et du Pétrole assurant la coordination générale de l'exécution des activités pour le compte du gouvernement tchadien. Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques sera étroitement associé au projet.

Le Secrétariat Général du Ministère de l'Energie et du Pétrole assurera les fonctions du Directeur National du Projet (DNP) après signature du document de projet. Il aura à sa charge la supervision technique et financière de l'exécution du projet.

Le PNUD contribuera à hauteur de 40% au financement du projet conformément aux accords le liant au Gouvernement. Il s'assurera de la bonne marche du projet conformément aux normes et aux procédures établies. Il participera aux réunions tripartites, aux missions d'évaluation et à tout processus susceptible de modifier éventuellement les activités et objectifs du projet.

Le Gouvernement va apporter une contribution financière à hauteur de 60%.

Un comité de pilotage du projet (CPP) sera mis en place sur proposition du Ministère de l'Energie et du Pétrole, en concertation étroite avec le Ministère du Plan, le Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques, le Ministère en charge de l'aménagement et de l'habitat, le Ministère en charge des ressources en eau et le PNUD. La composition du CPP sera définie en fonction des institutions et ministères prioritaires impliqués dans la problématique et comprendra des représentants de la société civile et du mouvement associatif, ainsi que des représentants des partenaires au développement du Tchad. Ce CPP guidera et appuiera les activités et produits attendus du projet. Le comité de pilotage sera appelé au moins deux fois dans l'année et au besoin, à se prononcer sur la mise en œuvre du projet et à valider ses grandes orientations.

Le Bureau du PNUD à N'Djaména en consultation avec le Ministère de l'Energie et du Pétrole, recrutera un coordonnateur national du projet par appel à candidatures selon une procédure compétitive. Le coordonnateur national sera responsable de la gestion du projet et de la supervision quotidienne de l'exécution du projet. Il sera spécifiquement chargé de préparer un plan de travail détaillé du projet et les contrats de sous-traitance, participera à l'organisation des ateliers et aux réunions du comité de pilotage, établira des rapports périodiques d'avancement du projet, contribuera à la surveillance des dépenses et veillera par d'autres moyens à la bonne gestion des ressources allouées au projet.

Rôles et Responsabilités des parties

Le Secrétariat Général du Ministère de l'Energie et du Pétrole, en tant que Direction nationale du projet facilitera les contacts du projet avec la partie nationale et veillera à la mobilisation des apports du Gouvernement. La Direction Nationale du Projet travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet composée comme suit :

- a. Un(e) coordonnateur (trice) national assumera les tâches de gestion quotidienne des activités en tant que chef de projet. A ce titre, il (elle) assurera l'exécution, le suivi et l'évaluation des actions. De profil ingénieur de développement en charge des énergies renouvelables et alternatives, il devra être au courant des innovations aussi bien en termes de politique que de technologie existant dans le domaine et respectant les normes environnementales. Il travaillera en parfaite collaboration avec le DN pour établir un programme de travail conformément au descriptif du projet.

concernant leurs apports techniques. Ils doivent être des analyses complètes et spécialisées de domaines de recherche clairement définis dans le cadre du projet.

- Le rapport d'achèvement du projet. Une évaluation du projet ainsi qu'une revue tripartite finale comprenant les différentes parties prenantes au projet (Gouvernement, Agence d'exécution, bénéficiaires et PNUD) auront lieu trois (3) mois avant l'achèvement du projet. A cet effet, le Coordonnateur National établira le rapport final du projet, à faire parvenir aux différentes parties, un mois avant la date retenue pour la revue tripartite du projet. Ce rapport complet comportera un résumé de toutes les activités, les réalisations et les produits du projet ainsi que les leçons et enseignements à tirer de la mise en œuvre.

Suivi et évaluation

Le suivi évaluation régulier du projet sera conduit conformément aux procédures du PNUD par les équipes du Gouvernement, du projet et du PNUD. Un calendrier détaillé des réunions de revue sera mis en place, en consultation avec toutes les parties prenantes, et il sera incorporé dans le rapport de démarrage. Ce calendrier renseignera sur les programmations des réunions tripartites, des réunions du comité de pilotage ou d'autres activités de suivi évaluation prévues.

Le comité de pilotage

Le coordonnateur national du projet et la Direction Nationale du Projet assureront le suivi et l'évaluation interne dans l'exécution quotidienne du projet.

V. CONTEXTE LEGAL

Le présent descriptif de projet constitue l'instrument mentionné comme tel à l'article premier de l'Accord d'Assistance de base conclu entre le Gouvernement du Tchad et le PNUD, signé par les parties le 14 Octobre 1977.

Les révisions ci-dessous peuvent être apportées au présent descriptif même si elles ne sont revêtues que de la seule signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que ce dernier ait eu l'assurance que les autres signataires du descriptif n'ont pas d'objection à formuler à propos des changements proposés :

- 1) révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif ;
- 2) révisions n'apportant pas de modifications majeures aux objectifs immédiats produits ou activités du projet mais qui sont dues à un réarrangement des apports déjà convenus ou à des hausses de coûts entraînés par l'inflation ;
- 3) révisions annuelles obligatoires ayant pour objet de réaménager la fourniture des apports déjà convenus en fonction des dépenses effectives réalisées à l'année

Cependant, les modifications du document de programme dues à la participation au financement du programme par d'autres bailleurs de fonds, feront l'objet d'un avenant entre les parties impliquées.

Section II. Cadre des résultats et des ressources

Effets attendus : Les institutions nationales mettent en œuvre les politiques et stratégies relatives à l'environnement et aux changements climatiques dans une approche multisectorielle.

Indicateurs d'effets : Un plan d'actions de promotion des énergies nouvelles et renouvelables est disponibles et mis en œuvre, des compétences et outils adaptés et appropriés sont mis en place.

Domaine d'appui stratégique : Promotion et développement des énergies nouvelles et renouvelables

Stratégie de partenariat : Les principaux acteurs actifs dans le domaine des énergies sont mobilisés pour intervenir dans les activités d'accompagnement à la mise en œuvre du Schéma Directeur du Secteur de l'Energie au Tchad. Un cadre de concertation sera mis en place et le rôle du PNUD sera d'appuyer la mise en place et l'animation de ce cadre de concertation.

Axe 1 : Créer un environnement politique, institutionnel et réglementaire favorable au développement et à l'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables, des énergies de substitution au bois énergie.

Produits prévus	Activités prévues	Indicateurs	Résultats	Ressources (apports)
<p>Produit 1.1</p> <p>Une stratégie nationale et un plan d'actions pour la promotion des énergies nouvelles et renouvelables de substitution au bois énergie sont adoptés</p>	<p>Mise en place d'un comité pluridisciplinaire de réflexion sur la stratégie nationale de promotion des énergies de substitution au bois énergie.</p> <p>Elaboration, validation des TDR des différentes études et sélection des bureaux d'études et consultants chargés de ces études</p> <p>Réalisation des études thématiques sur les différentes sources d'énergie domestique, le potentiel et degré d'exploitation (énergie lignieuse, solaire, éolienne).</p> <p>Elaboration d'un document de la stratégie nationale de promotion des ENR</p> <p>Elaboration d'un plan d'actions national de promotion des ENR au Tchad</p> <p>Organisation d'un atelier de validation</p>	<p>Arrêté ministériel créant le comité de réflexion</p> <p>TDR études et PV sélection Contrats disponibles Rapport des études</p> <p>Document de stratégie nationale de promotion des ENR au Tchad disponible</p> <p>Etablissement d'un portefeuille de projets MDP</p> <p>Compte-rendu de l'atelier de validation</p>	<p>Meilleure connaissance des principaux obstacles qui empêchent une utilisation à grande échelle des ENR</p> <p>Etat des lieux sur les sources d'énergie domestique, leur degré d'exploitation et les contraintes à leur développement.</p> <p>Existence d'un cadre d'orientation qui guidera les efforts nationaux dans le domaine de l'énergie renouvelable</p> <p>Données sur des facteurs d'émission électrique des réseaux disponibles.</p> <p>Scenarios de référence pour l'éclairage des ménages hors réseau disponibles.</p> <p>Des outils de planification et de coordination des programmes sur les énergies propres de substitution au bois énergie disponibles.</p>	<p>Personnel du projet Consultants Sous-traitant Voyages Fournitures ateliers</p> <p>250 000 USD</p>

<p>Produit 1.2</p> <p>Un cadre legal, institutionnel et financier adéquat pour l'approvisionnement en énergies renouvelables durables est développé</p>	<p>Inventaire et analyse des textes existants et régissant le secteur des ER</p> <p>Etude des sources et modalités de financement existant</p> <p>Elaboration des textes réglementaires</p> <p>Validation des textes et études</p>	<p>Rapport d'études disponibles</p> <p>CR ateliers de validation</p>	<p>Amélioration du cadre institutionnel et réglementaire pour une meilleure exploitation et utilisation des ER.</p> <p>Des mesures d'incitations fiscales et une tarification équitable soumis à l'approbation du gouvernement.</p> <p>Institution d'un fonds de promotion des ENR</p>	<p>Personnel du projet Consultants Sous-traitant Voyages Fournitures ateliers</p> <p>100 000 USD</p>
<p>Axe 2 : Créer et renforcer les capacités des acteurs pour le développement des énergies nouvelles et renouvelables au Tchad</p>				
<p>Produit 2.1</p> <p>Des compétences et outils sont mis à la disposition des acteurs en vue d'appuyer le développement des technologies utilisant les ER et de leurs marchés</p>	<p>Inventaire des différentes options et choix énergétiques développés au Tchad.</p> <p>Etablissement d'un répertoire des différents acteurs et intervenants de la filière et identification de leurs besoins en renforcement de capacités identifiés.</p> <p>Elaboration des programmes de formation et de suivi adaptés par option technique.</p> <p>Elaboration des guides d'utilisation des technologies prouvées à l'attention des usagers.</p>	<p>Base de données du secteur disponible et opérationnelle</p> <p>Compte rendu des ateliers de formation</p> <p>Guides d'utilisation des technologies disponibles</p>	<p>Une meilleure connaissance du secteur et des technologies en cours d'expérimentation et/ou de vulgarisation au Tchad est assurée.</p> <p>Des organisations d'usagers formées, structurées, opérationnelles et garantissant la pérennité des équipements.</p>	<p>Personnel du projet Consultants Sous-traitant Voyages Fournitures ateliers</p> <p>250 000 USD</p>

	Organisation d'ateliers de formation et de voyages d'études dans des pays voisins.			
Axe 3 : Promouvoir et vulgariser les technologies et équipements à base d'énergies renouvelables				
Produit 3.1				
L'environnement technique et économique pour une utilisation des ENR est maîtrisé et la diffusion des technologies efficaces est effective	Réalisation d'un diagnostic technique des équipements et/ou des technologies à développer. Etablissement d'un partenariat avec le privé et les universités en vue de renforcer le dispositif de recherches Réalisation d'études et expérimentations de diffusion des technologies prouvées. Appui technique et financier à la mise en place opérationnelle de projets d'approvisionnement énergétique de la population à partir des sources d'énergie propre.	Rapport d'études Convention signée avec les universités et/ou centres de recherche Cinq recherches actions menées sur les options techniques prioritaires Nombre de projets appuyés	Un éventail de possibilités d'approvisionnement de la population en énergie renouvelable de source locale disponible. Des combustibles de substitution prioritaires sont mis à la portée des populations périurbaines autour de 4 grandes villes.	Personnel du projet Equipe pluridisciplinaire Chercheurs Voyages Equipements Subventions pour acquisition des équipements 400 000 USD
	Appui au développement des échanges avec des institutions de la sous-région Etablissement de partenariat avec les institutions sous-régionales pour renforcer le transfert des technologies Capitalisation des expériences par la rédaction d'un manuel de référence			

Axe 4 : Développer la communication et le plaidoyer pour promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables à travers le développement d'outils d'information

<u>Produit 4.1</u>				
<p>Les outils, techniques et méthodes sont diffusés</p>	<p>Développement d'outils méthodologiques, de communication adaptée par option technique. Elaboration des programmes de sensibilisation et d'information portant sur les équipements et technologies diffusés. Etablissement de contrat avec les médias de la place. Développement des forums d'échanges Organisation d'un salon exclusif aux ENR Institution d'une journée dédiée aux énergies nouvelles et renouvelables</p>	<p>Prospectus, manuels et guides d'information et de sensibilisation disponible Contrats avec les médias Compte-rendu des campagnes de sensibilisation</p>	<p>Meilleure connaissance du rôle et place des énergies propres Autorités gouvernementales, secteur privé et population sensibilisés et informés sur les impacts des modes de consommation et de production des énergies propres.</p>	<p>Equipe projet Consultants communicateurs Voyages Ateliers Fournitures</p> <p>50 000 USD</p>

PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET TOTAL

N° Award : 00072536

N° du Projet généré par Atlas : 00085599

Titre du Projet : Promotion des Energies nouvelles et renouvelables / Appui à la mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Energie au Tchad

Agence d'Exécution : Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie

Produits	Partie Responsable	Source Fonds	Code Budget	Description code budgétaire	Montant (USD) Année 1	Montant (USD) Année 2	Montant (USD) Année 3	Montant (USD) Année 4	Total (USD)
Produit 1.0 : Le projet est mis en œuvre (équipe de projet recrutée, unité de gestion fonctionnelle, parties prenantes informées et sensibilisées).	PNUD MEP MERH	04000	71300 71300 72000 72200 74500	Coordonnateur Agent de maint. Dépenses GI d'expl. Equip et fourniture Divers	36 000 4 740 2 000 10 000 4 000	36 000 4 740 3 000 2 000 3 000	36 000 4 740 2 000 1 000 2 000	36 000 4 740 2 000 500 1500	144 000 18 960 9 000 13 500 10 500
SOUS TOTAL 1.0					56740	48740	45740	44740	195 960
Produit 1.1 : Une stratégie nationale et un plan d'actions adéquat pour la promotion des énergies nouvelles et renouvelables de substitution au bois énergie sont adoptés.	PNUD MEP MERH	04000	71300 71600 72000 72100 72200 74500	Consultants Voyage Dépenses GI d'expl. Sous-traitances Equip fourniture Divers	12 000 6 000 5 000 2 000 67 500 3 000	4 000 2 000 3 000 2 000 2 000 4 000	4 000 2 000 3 000 4 000 1 500 2 000	0 2 000 2 000 2 500 1 000 1 540	20 000 12 000 13 000 10 500 72 000 10 540
SOUS TOTAL 1.1					95500	17000	16500	9040	138 040
Produit 1.2 : Un cadre légal, institutionnel et financier adéquat pour l'approvisionnement en énergies renouvelables durables est développé	PNUD MEP MERH	04000	71300 71600 72100 72200 74500	Consultant Voyage Sous-traitances Equip fourniture Divers	6 000 3 000 2 000 2 500 2 000	4 000 3 000 2 000 1 500 2 000	0 2 000 1 000 2 000 2 000	0 2 000 1 000 1 000 1 000	10 000 10 000 6 000 7 000 7 000
SOUS TOTAL 1.2					15500	12500	7000	5000	40 000
TOTAL PRODUIT 1					167740	78240	69240	58780	350 000
Produit 2.0 : Un cadre des acteurs pour le développement des énergies nouvelles et renouvelables au Tchad est mise en place et les capacités sont renforcées	PNUD MEP MERH	04000	71300 71300 71600 72100 72200 74500	Chargé suivi-eval Consultant Voyage et autres Sous-traitances Equip fourniture Divers	26 000 15 000 12 000 6 000 2 000 4 500	26 000 3 000 10 000 6 000 2 000 1 000	26 000 2 000 6 000 2 000 2 000 2 000	26 000 0 5 000 2 000 1 500 1 000	104 000 20 000 33 000 16 000 7 500 8 500

SOUS TOTAL 2.0																			
Produit 2.1	Des compétences et outils sont mis à la disposition des acteurs en vue d'appuyer le développement des technologies utilisant les ER et de leurs marchés.	PNUD MEP MERH	04000	71300 71600 72000 72100 72200 74500	Consultant Voyage Dépenses GI d'expl. Sous-traitances Equip fourniture Divers	8 000 4000 2 000 4 000 85 000 3 000	0 2 000 2 000 2 000 15 000 4 000	0 2000 1 500 2 000 10 000 2 000	6 000 2 000 1 000 2 000 4 500 1 000	14 000 10 000 6 500 10 000 114 500 10 000									
SOUS TOTAL 2.1						106000	25000	17500	16500	165 000									
TOTAL PRODUIT 2						171500	73000	57500	52000	250 000									
Produit 3.0	les technologies et équipements à base d'énergie renouvelables sont valorisés et vulgarisés	PNUD MEP MERH	04000	71300 71300 71300 71300 71600 72000 72100 72200 74500	Assistant Adm-fin Secrétaire Chauffeurs Consultant Voyage Dépenses GI d'expl. Sous-traitances Equip fourniture Divers	21 065 9 894 27 530 4 000 2 000 2 000 2 000 2 000 1 000	21 065 9 894 27 530 1 000 2 000 1 909 1 000 1 000 1 000	21 065 9 894 27 530 0 1 000 1 000 1 000 1 000 1 000	21 065 9 894 27 530 0 1 000 1 000 0 1 000 1 000	84 260 39 576 110 120 5 000 6 000 5 909 4 000 5 000 4 000									
SOUS TOTAL 3.0						71489	69398	63489	62489	263 865									
Produit 3.1	L'environnement technique et économique pour une utilisation des ENR est maîtrisé et la diffusion des technologies efficaces est effective.	PNUD MEP MERH	04000	71300 71600 72000 72100 72200 74500	Consultant Voyage Dépenses GI d'expl. Sous-traitances Equip fourniture Divers	4 000 2 000 2 000 2 000 106 635 1 000	2 000 1 500 1 000 1 000 2 000 1 000	0 1 000 1 000 0 1 000 1 000	0 1 000 1 000 0 1 000 1 000	6 000 5 500 5 000 3 000 110 635 4 000									
SOUS TOTAL 3.1						117635	8500	4000	4000	134 135									
TOTAL PRODUIT 3						383124	74898	67489	66489	400 000									
Produit 4.0	Une stratégie de communication et du plaidoyer est élaborée	PNUD MEP MERH	04000	71300 71600 72000 72100 72200	Consultant Voyage Dépenses GI d'expl. Sous-traitances Equip fourniture	2 000 2 000 1 000 1 000 500	0 1 000 1 000 1 000 500	0 0 2 000 1 500 500	0 1 000 1 000 0 0	2 000 4 000 5 000 3 500 1 500									

SOUS TOTAL 4.0			74500	Divers	500	500	500	500	2 000
Produit 4.1					7000	4000	4500	2500	18 000
Les outils, techniques et méthodes sont diffusés	PNUD MEP MERH	04000	71300 71600 72000 72100 72200 74500	Consultant Voyage Dépenses GI d'expi. Sous-traitances Equip fourniture Divers	2 000 2 000 2 000 3 000 1 000 2 000	0 2 000 1 000 2 000 2 000 2 000	1 000 1 000 1 000 2 000 1 000 1 000	0 0 1 000 1 000 1 000 1 000	3 000 5 000 5 000 8 000 5 000 6 000
SOUS TOTAL 4.1					12000	9000	7000	4000	32 000
TOTAL PRODUIT 4					19000	13000	11500	6500	50 000
TOTAL GENERAL					741364	239138	205729	183769	1 370 000